

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Appareil musculo-squelettique II

2020-2021

Code : S.PH.370.1003.F.14

Type de formation : Bachelor Master MAS CAS Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 7

Langue principale d'enseignement

Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Objectifs généraux d'apprentissage

- Démontrer ses connaissances d'anatomie et d'anatomie fonctionnelle du membre supérieur et du bassin dans le but d'atteindre un niveau de compréhension du fonctionnement du corps humain nécessaire à l'exercice de la physiothérapie.
- Identifier les différentes structures anatomiques du membre supérieur à l'aide de la palpation.
- Démontrer les aptitudes de palpation et d'observation du membre supérieur et du rachis nécessaires à la précision dans l'application des techniques.
- Adapter l'évaluation des fonctions musculaires et articulaires de base au membre supérieur et au rachis.
- Adapter les modalités liées aux techniques de base (indications, dosage et contre-indications) en fonction de l'objectif (évaluation - traitement).
- Transférer des connaissances et des principes à d'autres articulations.
- S'initier au raisonnement clinique diagnostique en lien avec le membre supérieur et le rachis.

Rôles et compétences visées

- A. **Rôle Expert :** compétences Ab1, Ab2, Ab3, Ab4
- B. **Rôle Communicateur -trice :** compétences Bb1, Bb2, Bb3, Bb4
- C. **Rôle Collaborateur -trice :** compétences Cb1, Cb2, Cb3, Cb4
- D. **Rôle Manager :** compétences Db1, Db2, Db3
- E. **Rôle Promoteur-trice de la santé :** compétences Eb1, Eb2, Eb3, Eb4
- F. **Rôle Apprenant-e et formateur-trice :** compétences Fb1, Fb2, Fb3, Fb4
- G. **Rôle professionnel-le :** compétences Gb1, Gb2, Gb3, Gb4

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Anatomie du membre supérieur
- Evaluation des fonctions musculaires et articulaires de base du membre supérieur et du rachis
- Revue des techniques de traitement de base du membre supérieur et du rachis
- Raisonnement clinique diagnostique
- Anatomie du bassin

Modalités pédagogiques

- Cours magistraux
- Ateliers pratiques
- Etudes de cas et situations cliniques

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral Ecrit Pratique Dossier

- **Modalités** : L'évaluation se déroulera en deux temps, avec un examen oral d'anatomie et un examen pratique, tous deux sur la base de situations cliniques
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : Semaine 27

Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière
 une présence minimale de 80% aux cours pratiques est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de 16 périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E
 Pas plus de ... d'épreuves inférieures à ...
 Autre condition : La qualification Fx est attribuée si la moyenne des deux notes est entre 3.3 et 3.7.

De plus, Fx sera attribué si l'une des 2 notes (anatomie ou pratique) est égale ou inférieure à 3.7, même si la moyenne est supérieure à 3.8.

La qualification F est attribuée si la moyenne des 2 notes est égale ou inférieure à 3.2.

De plus, si les deux notes sont égales ou inférieures à 3.7, F sera attribué, même si la moyenne se trouve entre 3.3 et 3.7.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible Pas de remédiation Autre :

Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 35
- **Conditions de validation du module** :
 - Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.
 - Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6.). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

Selon les art. 29 et 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, chaque module ne peut être répété qu'une seule fois.

Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'études de l'étudiant-e.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.

La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).

Selon l'art. 31 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, en cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

Etant donné la complémentarité avec des contenus d'autres modules, il est demandé à l'étudiant de transférer ceux-ci dans le module 1003. Par exemple, l'anatomie du rachis, vu dans le module 1002, est essentielle à la bonne réalisation des techniques d'évaluation et de traitement du rachis. De plus, les modalités d'évaluation et de traitement des structures musculaires, vues dans le module 1004, devront être transférées dans les ateliers pratiques par les étudiants. De même, les notions concernant le raisonnement cliniques vus dans le module 1001 seront également mobilisées dans ce module.

9. Bibliographie principale

- Beauthier, J.-P., & Lefevre, P. (1991). *Traité d'anatomie : de la théorie à la pratique palpatoire* : Tome 2. Membre supérieur, ceinture scapulaire. Bruxelles, Belgique : De Boeck Université.
- Cleland, J. A., & Koppenhaver, S. (2012). *Examen clinique de l'appareil locomoteur : tests, évaluation et niveaux de preuves* (2ème éd.). Traduction française par M. Pillu, Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson.
- Hengeveld, E., & Banks, K. (Éds). (2014). *Maitland's peripheral manipulation* (5ème éd.). Édimbourg, Grande-Bretagne : Elsevier/Churchill Livingstone.

- Hislop, H. J., Avers, D., & Montgomery, J. (2015). Le bilan musculaire de Daniels et Worthingham : technique de testing manuel (Trad. de la 9ème éd. américaine). Traduction française par M. Pillu & É. Viel, Issy-les-Moulineaux, France : Masson.
- Houglum, P. A. (2010). Therapeutic exercise for musculoskeletal injuries (3ème éd.). Champaign, IL : Human Kinetics.
- Kaltenborn, F. M. (2007). Manual mobilization of the joints : Joints examination and basic treatment : Volume 1. The extremities (6ème éd.). Oslo, Norvège : Norli.
- Lederman, E. (2005). The science and practice of manual therapy (2ème éd.). Édimbourg, Grande-Bretagne : Elsevier Churchill Livingstone.
- Tixa, S. (2012). Atlas d'anatomie palpatoire : Tome 1. Cou, tronc, membre supérieur (3ème éd.). Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson.

10. Enseignant-e-s

- Ancey Céline, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Balthazard Pierre, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Cadas Hugues, Maître d'enseignement et de recherche, Faculté de Biologie et de Médecine, UNIL, Lausanne
- Christe Guillaume, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Currat Damien, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Poget Fanny, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Leuenberger Virginie, Assistante d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Jeanne Bertuit, Professeure associée, physiothérapeute, HESAV, Lausanne

Nom du responsable de module : Fanny Poget

Descriptif validé le : 27.08.2020

Par : MTR